

CÉVENNES

magazine

La revue du patrimoine

Annonces légales officielles et judiciaires dans le Gard



30 Gard
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

*Centre de Ressources
Documentaires
du CAUE du Gard*

Le fil d'or des Cévennes : la soie

Abeille
et sagesse

Merci pour ces
moments, 8^{ème} partie

Les cahiers de Nîmes
de 1921 à 1934

Estrassinnet
La BD de Sylvain Pongi

En Ardèche

Le Coupe-Gorge, histoire de l'auberge de Peyrabeille

Épisode 182

Si tristement célèbre dans les annales du crime par 26 ans de vols et d'assassinats.
D'après des documents inédits et authentiques et les souvenirs des contemporains

Paul d'Albigny - 1886

De Lanarce, on arriva en vue de Peyrabeille au bout d'une heure et demie de marche, car on allait doucement à cause de la foule et des encombrements de toute sorte. Bientôt l'auberge fut en vue sur son assiette de prairies et de landes horizontales, qui laissent le regard s'étendre au loin de tous côtés. Les bras de l'échafaud se détachaient en noir sur le ciel sans se confondre avec la maison, au-devant de laquelle s'élevait l'instrument, à une distance d'environ 20 mètres.

Martin regardait avec calme sa mort prochaine, il comptait les minutes et s'informait avec soin s'il aurait une bière et une place dans le cimetière commun.

Vers 11 heures, on était en face de l'échafaud. Dès que Martin l'aperçut, il dit : « *Vaqui nostro mouort !* » (Voici notre mort !). Vingt-cinq mille âmes accourues de huit lieues à la ronde, des voitures chargées de comestibles, attendaient la fatale charrette. Bientôt un cercle immense se forma, un silence profond régnait et la charrette lancée au galop fit demi-tour au pied du funeste escalier. A droite, trois cercueils garnis de linge étaient disposés près de l'auberge.

La triple exécution

Le bourreau était à son poste avec ses aides. Il avait mis un soin particulier à surveiller le montage et le fonctionnement de son instrument, car il s'agissait d'un cas assez rare et assez délicat, celui d'une triple exécution.

Peu de jours avant le départ des bois de justice de la maison d'arrêt de Privas, l'instrument avait été d'ailleurs monté, mis en bon état, par ordre de M. Aymard, procureur du Roi, qui avait voulu lui-même s'assurer du bon fonctionnement du cou-

teau pour cette triple exécution, et n'avait pas hésité à faire, pour cette circonstance, l'office du bourreau *en tirant la ficelle*, comme il se plaisait à le raconter plus tard.

L'exécuteur des hautes œuvres du département de l'Ardèche était Pierre Roch, et il avait pour aide, dans cette circonstance, son neveu Nicolas Roch, fils de l'exécuteur de la Lozère et alors âgé de 20 ans, qui succéda, en 1872, à Heindreick, comme unique bourreau de France, puis mourut d'une attaque d'apoplexie le 24 avril 1879, à l'âge de 66 ans.

Le jeune Nicolas Roch montrait déjà, d'ailleurs, de remarquables dispositions pour son art, et en voici une preuve assez curieuse.

Quelques instants avant de commencer la triple opération, Nicolas Roch, l'aide du bourreau, dit à son oncle :

- De quel côté, mon oncle, faites-vous saluer les condamnés ? (Saluer veut dire faire tomber la tête).

Pierre Roch prit le temps de réfléchir sur cette question qui lui paraissait assez nouvelle.

- Mais, répondit-il enfin, en hésitant quelque peu, du côté de leur maison.

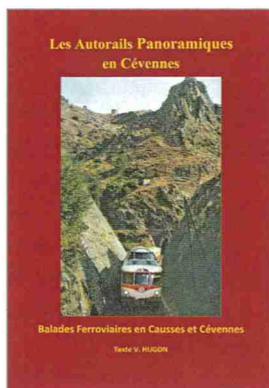
- Comme chez nous, alors, dit le jeune bourreau. Du reste, *c'est plus convenable*.

Ce jeune aide, qui n'était pas à ses débuts à Peyrabeille ; puisqu'il assistait déjà son père dès l'âge de 10 ans, dans la Lozère, devait, avant de mourir, aider ou présider à 173 exécutions à mort.

A midi, heure fixée pour l'exécution, un silence de mort se fit dans cette foule humaine énorme qui couvrait le plateau devant Peyrabeille.



Des livres à lire...

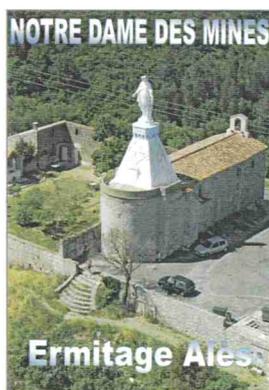


Les autorails panoramiques en Cévennes

Dans le milieu des années cinquante, souhaitant améliorer la desserte des lignes présentant un intérêt touristique, la SNCF commande à la Régie Renault un autorail innovant. De l'étroite collaboration entre les bureaux d'études de la société nationale et le constructeur automobile, naîtra l'autorail panoramique. Construit à seulement 10 exemplaires, ce matériel atypique circulera des Alpes aux Cévennes. Il prendra la tête des trains emblématiques que seront le Cévenol et l'Alpazur dont il engendrera le succès. Aujourd'hui encore, près de quatre décennies après leur retrait du service commercial, la silhouette caractéristique des autorails panoramiques reste associée à la ligne des Cévennes qu'ils ont parcourue pendant 26 ans !

Renseignements :

Association Balades Ferroviaires en Causses et Cévennes, rue de l'église, mairie de Pourcharesses 48800 Villefort. Mail : balades.ferroviaires-causses-cevennes@laposte.net
Format : 24 x 17 cm - 48 pages - 12 € ou 15 € frais de port compris



Notre Dame des Mines - Ermitage Alès

L'association "Les amis du Vieil Alais" vient de faire éditer une brochure explicative sur Notre Dame des Mines, ermitage d'Alès, pour mieux connaître l'histoire de ce magnifique site d'où l'on peut admirer Alès et les Cévennes...

Renseignements :

Cette brochure, format 14,8 x 21 cm, de 24 pages, vendue 3 € (au profit de l'association Notre Dame des Mines) est disponible à l'espace souvenirs à coté de la chapelle de l'Ermitage où Max se fera un plaisir de vous accueillir les mercredi, vendredi et dimanche de 14 à 17 heures.



SOMMAIRE N° 2149

Cévennes Magazine
31, chem. de la Plaine de Larnac
30560 St-Hilaire de Brethmas

Téléphone
04 66 56 69 56

E. mail
cevennesmagazine@gmail.com

Site
www.cevennesmagazine.fr

Facebook
Cévennes Magazine

<i>Le Coupe-Gorge</i> , histoire de l'auberge de Peyrabeille, épisode 182 - Estrassinet	2
Abeille et sagesse	4-5
Merci pour ces moments, 8 ^{ème} partie	6-8
Les cahiers de Nîmes, de 1921 à 1934	9
Le fil d'or des Cévennes : la soie, du cocon au fil de soie	10-13
Histoires de lignes de chemin de fer en Cévennes, 2 ^{ème} partie	14-16

Fondateur : Lucien André
Successeur : Michel Vincent
Directeur de la publication :
Alain Reynaud

Rédactrice en chef :
Patrimoine : Laurence Leyris-Béraud

Siège social :
31, chemin de la Plaine de Larnac
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Impression :
IMP'ACT imprimerie - 04 67 02 99 89
5911 Route du Frouzet - 34380 Saint
Martin de Londres



N° CPPAP 0626 K 80730
ISSN 0180-6181

Reproduction des textes et photos
interdite (loi mars 1957)

Dépôt légal : jour de parution

Annonces légales et actus en pages centrales

Photo couverture :

Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles - à Saint-Jean du Gard, était la dernière filature française de soie, elle a fermé ses portes en janvier 1965 - Photo : Michel Vincent





Abeille et sagesse

La sagesse des abeilles, car c'est une extraordinaire histoire de culture et de sagesse qui dirige l'essaim. La sagesse de l'apiculteur, qui pour diriger les colonies d'abeilles, doit avoir la sagesse de respecter celle de l'essaim et de son environnement.

L'association Abeille et Sagesse a pour objectifs de :

- Soutenir une apiculture de loisirs (conseils, stages)
- Mettre en valeur les abeilles et les espèces mellifères et pollinifères (interventions en milieu scolaire, conférences, expositions, fête de l'abeille, etc.)
- Sensibiliser à la protection de l'environnement, de l'abeille locale, des points d'eau, au maintien de la biodiversité, au jardinage sans pesticides.

Philosophie

Aujourd'hui, la population d'abeilles est en déclin en raison de l'usage intensif des pesticides, du recul des zones naturelles, de l'apparition de nouveaux parasites, du réchauffement climatique, etc.

Pourtant les insectes pollinisateurs, abeilles, papillons ou au-

tres bourdons, jouent un rôle crucial pour l'écosystème : 90% des plantes sauvages et un tiers de notre nourriture dépend directement de la pollinisation des abeilles.

Maurice Rouvière a pratiqué l'apiculture dite moderne pendant de nombreuses années, puis un jour il s'est posé les questions suivantes : Pourquoi les populations d'abeilles sont-elles en si fort déclin ? Est-ce que mes abeilles sont bien dans ces ruches ? Pourquoi prélever le miel à la fin de l'été et pourquoi pas au printemps pour leur laisser passer l'hiver ? Pourquoi n'y a-t-il plus de ruches dans les fermes ou dans les jardins ? Ayant tout ré-analysé, il met maintenant en avant un modèle d'apiculture et de ruche qui tend à réintégrer les abeilles à l'écologie générale des biotopes et à respecter la grappe d'abeilles et surtout la chaleur nécessaire à l'essaim.

A la retraite, il travaille aujourd'hui auprès des associations et des particuliers pour faire revenir les ruches à la campagne pour le plaisir du propriétaire d'abeilles et pour la pollinisation.

« La place de nos abeilles est dans nos campagnes : il faut revoir lors de nos promenades des ruches chez les particuliers, les fermes, les jardins, les entreprises, les monastères, etc. Nous devons replanter des haies et des espèces nectarifères puis pollinifères. Je pense que l'on doit travailler les abeilles dans l'amour et le respect de celles-ci. »

Soucieux de notre environnement et de l'avenir de nos enfants, c'est dans un esprit de partage des connaissances qu'il propose la création d'une association pour la protection et la mise en valeur de l'abeille et de la biodiversité.

Plantes mellifères

Les abeilles ont besoin d'un plan d'urgence car à l'heure actuelle les causes de leur mortalité sont dues aux insecticides plus nombreux, manque de haies et de zones mellifères, de plus en plus de territoires bétonnés, etc...

Il n'en demeure pas moins, et cela devient une nécessité absolue, que l'être humain se sente de plus en plus responsable et s'implique dans une cause urgente d'aider aux mieux ces pollinisateurs indispensables à la biodiversité, à la nature, au respect tout simplement de la planète qui le nourrit. Il faut que l'environnement soit une priorité pour les autorités et le grand public.

Quelques exemples :

- Le noisetier et le saule sont des apports très importants en début de saison, floraison du noisetier de janvier à mars, du saule de février à avril.

- Le sureau est un des arbres les plus importants pour la faune. Grâce à son feuillage très fourni les oiseaux nicheurs y trouvent un lieu de choix. Les abeilles sauvages et les guêpes profitent aisément des rameaux creux. Ces fleurs attirent une quantité énorme de butineurs : abeilles, papillons etc... et ces baies font le régal des fauvettes, rouges-gorges, passereaux, grives, merles noirs etc...



Ci-dessus : ruchers pailles

Ci-dessous : Abeille sur une plante mellifère : la bourrache



- Le Sophora du Japon est un des meilleurs arbres mellifères. Les abeilles butinent les fleurs tombées à terre, tant que le nectar est abondant.

ATTENTION, lors de vos plantations mellifères si vous souhaitez planter des tilleuls, il y a une variété qui produit un nectar dont le sucre est toxique pour les abeilles (mortel à forte dose) cet arbre est le tilleul argenté (*TILLIA TOMENTOSA*) nous le trouvons le plus souvent dans le nord.

Si vous avez de la place, je vous conseille de faire des zones mellifères qui fourniront des bols alimentaires pour l'ensemble des butineurs en pollen et nectar. Pour ma part je sème un mélange de : 60 % sainfoin, 10 % mélilot, 10 % trèfle de perse ciro, 10 % trèfle violet salino, 10 % phacelia angelia pour un kilo. Ce mélange fait une authentique jachère apicole destinée à renforcer les populations d'insectes pollinisateurs.

Maurice Rouvière

L'association organise la 6^{ème} fête de l'abeille et de la biodiversité le dimanche 26 septembre

Pour tous les amoureux des abeilles et de l'environnement. Néophytes ou connaisseurs, venez rencontrer ces passionnés : professionnels, agriculteurs, bénévoles, associations..., qui ont tous à cœur de préserver les pollinisateurs et leur milieu de vie...

AU PROGRAMME

BALADES au départ du foyer de Lédignan

• **9h30 à 10h30** : Balade et découverte des plantes sauvages du village - Balade botanique animée par Jean-Marie Wotan : Venez découvrir la faune et la flore insoupçonnées du village en compagnie de cet écologiste passionné !

Public : familial - Parcours : 1 km - Durée : 1 h environ

• **15h15** : Les butinades, balade contée autour de Lédignan : Suivons l'abeille Butineuse ! Alain Vidal, Compagnie Arthéma, et Violette Doré. La balade contée ? Toute une aventure ! Nous cheminons ensemble, conteurs, marcheurs, découvrant places, puits, lavoirs, champs de fleurs, endroits insolites, paysages avec un œil neuf... Des histoires, des contes, des chants, ponctuent les arrêts, redessinent le parcours au gré des rencontres. Nous voilà portés, nourris par les éléments que nous trouvons sur le chemin.

Public : familial - Deux parcours au choix cette année : Parcours 1 : 5 km - Durée : 1 h 30 - Parcours « poussette » : 1 km - Durée : 1 h 00.

Réservation obligatoire auprès de la bibliothèque de Lédignan : bibliothequeledignan@mairie-ledignan.fr - RDV 15 minutes avant l'heure indiquée

CONFÉRENCES dans la salle des lavoirs - 1 place des lavoirs
Participation libre au chapeau

• **10h30** : Liliane Delattre : « Les insectes de nos jardins méditerranéens »

• **14h00** : Maurice Rouvière : « Abeille et Biodiversité »

• **15h30** : Table ronde : « Un collectif de vignerons s'engage pour la protection des abeilles dans les Cévennes » - Avec la participation de : Vins Gérard Bertrand, Syndicat IGP Cévennes, Bee Friendly, un viticulteur engagé.

TOMBOLA

2 € le ticket pour aider Abeille et Sagesse à financer ses actions telles que la Fête de l'Abeille et de la Biodiversité

A gagner : ruche, miel, vin, livres,

6^e FÊTE DE L'ABEILLE
ET DE LA BIODIVERSITÉ

Dimanche
26 SEPT. 2021

10H à 18H
ENTRÉE LIBRE

LÉDIGNAN
GARD

CONFÉRENCES
STANDS - EXPOSITIONS
ANIMATIONS

BALADE CONTÉE
et
DÉCOUVERTE DES
PLANTES
SAUVAGES DU
VILLAGE

Organisée par ABEILLE ET SAGESSE
en partenariat avec:

www.abeille-et-sagesse.com

EXPOSITIONS au foyer communal, Place René Chabalier

Entrée libre, de 10h à 18h

Une trentaine de stands avec :

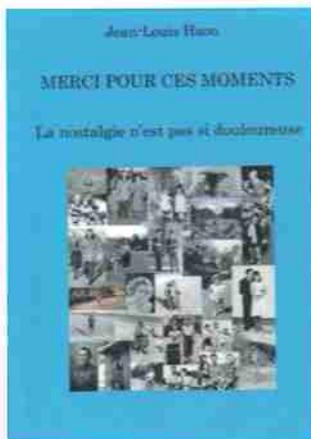
- Vente de miels et produits dérivés de la ruche par des artisans apiculteurs locaux
- Associations apicoles, de protection de l'environnement, de jardinage écologie, permaculture...
- Fournisseurs de matériels apicoles, ruches tronc, ruches en paille
- Huiles essentielles, cosmétiques à base de propolis, savons au miel...
- Pépinières plantes mellifères, graineterie

Sur place : Buvette et petite restauration

ATELIER, ANIMATIONS ET ACTIVITÉS au foyer communal, Place René Chabalier

- **10h** : Poterie - Abeille et Sagesse
- **10h30** : Atelier bougies en cire - Abeille et Sagesse
- **11h** : Nichoirs à chauve souris - Groupe chiroptère LR
- **11h30** : Contes - Bibliothèque de Lédignan
- **14h00** : Ruches en paille - Abeille et Sagesse
- **15h00** : Le vivant au microscope - Globule Vert
- Atelier nichoir en carton au Stand de la Biobibliothèque
- Aquafeutres Animations pour les enfants sur le stand
- Expositions diverses sur les abeilles et la biodiversité.

CONTACT : Association Abeille et Sagesse
280 T chemin d'Anduzette - 30350 LEDIGNAN
Tel. : 06 67 74 93 35 - Mail : maurice.rouviere30@gmail.com
Site : www.abeille-et-sagesse.com



Merci pour ces moments

La nostalgie n'est pas si douloureuse

Jean-Louis Haon

« Nul ne guérit de son enfance »
(Jean-Ferrat)

8^{me} partie

Là, nous avons fait quasiment dans « le tragique », mais, toujours en ces lieux intimes, mon père vécut du tragi-comique. Spectateur, il eût pu être victime d'un besoin pressant qui ... ne le concernait pas vraiment.

De nuit, un soir, donc inconfortablement installé, accroupi « à cagassounet » pour satisfaire ses propres besoins, il vaquait à la préoccupation du moment, l'âme en paix, la conscience tranquille, conscient probablement d'avoir à rendre à la nature une partie du produit de ce qu'il avait collecté dans son jardin et consommé à l'étage du dessus.

Tout à coup, il entendit des voix...

Non, non, rien à voir avec la Pucelle d'Orléans. Il s'agissait de voix bien réelles, provenant de la rue. Chose étrange, il identifia les « organes » de ces deux personnes, un homme et une femme, des notables du quartier. La dame manifestait une envie bien compréhensible de la part d'une personne qui s'était auparavant abondamment désaltérée. La solution fut toute trouvée. Habitée de l'endroit ? Le fait que toutes les maisons étaient construites sur le même modèle ? Mystère. Ce qui est certain, c'est que, contrairement à un film de Patrice Leconte, « les WC n'étaient pas fermés de l'intérieur » et que la dame fonça littéralement dans les nôtres qui, pour être communs, n'en étaient pas moins « privés » et, rappelons-le, étaient des WC « à la turque ». Comme le local plus que sombre était de bonne taille, elle ne prit pas la peine de s'installer sur les repose-pieds, au-dessus de l'évacuation. Bien lui en prit sûrement. D'un geste alerte, elle souleva sa jupe ou sa robe.

L'obscurité de l'endroit ne nous éclairera pas sur ce détail vestimentaire. Elle tomba culotte et, en toute innocence, dos tourné au Père Jean, elle se fendit de quelques détonations de bonne facture avant de se libérer d'un jet pour le moins fourni qui aurait pu prétendre à une appellation de Beaujolais nouveau, le « Pisse-Dru » ! Soulagée, elle put reprendre le cours de sa vie et s'éloignât, se-reine, sans savoir à quoi elle avait échappé.

En effet, mon père dérangé dans ses propres occupations scatologiques fut tout d'abord gêné de crainte d'être découvert dans cette position qui touchait au plus profond de son intimité. Mais, ensuite amusé de partager justement ce moment de communion avec celle qui n'était plus tellement une inconnue, il dut refréner un mouvement réflexe qui, pour être

compréhensible de la part d'un homme dans la force de l'âge et dans la plénitude de ses moyens, n'en aurait pas moins constitué un acte que la morale réprovoque. Oui, il avoua avoir été tenté un instant de « mettre la main au panier de la dame » mais en précisant fièrement qu'il avait courageusement su y résister, autre acte admirable, voire héroïque de sa part !

Je ne suis pas certain toutefois que la morale ait grand-chose à voir là-dedans. Je crois plutôt que mon père avait réalisé en un instant les conséquences immédiates qui auraient pu résulter de cet attouchement si la dame hurlant autant de surprise que, peut être de plaisir, s'était trouvée mal et si on les avait découverts, lui, pantalon baissé et elle, évanouie, la culotte sur les chevilles...

Le compagnon de la « victime » aurait pu comprendre. Mais Valentine ... moins !

L'arrivée de « Néné »

Johnny chante qu'il est « né à Paris, dans la rue, un soir de juin 1943 par une nuit d'orage ». Plus modestement, je suis né à Alès, une belle nuit de mai 1949, rue des Mourgues.

Nous étions dans l'immédiat après-guerre. Jean (Jean-Louis ? Nous y reviendrons), mon père, était revenu de 5 ans de captivité. Il avait été fait prisonnier devant la ligne Maginot censée protéger notre France des invasions teutonnes. Sous le feu des Stukas équipés de sirènes stridentes destinées à apeurer l'ennemi, avec ses cartouches bien pliées dans leur emballage, il ne devait son salut qu'à sa vélocité pour tourner autour des arbres.

Puis, sa captivité s'était en grande partie effectuée dans les meilleures conditions parce que accomplie dans un domaine viticole près de Vienne en Autriche. De plus, le « Père Jean » avait effectué un rapprochement tout aussi sentimental que stratégique avec la fille du heu. La suite et la fin de cette captivité furent moins sympathiques puisque, envoyé sur le front russe pour creuser des tranchées, il avait assisté à la déferlante des soviets, qui ne faisaient guère la distinction entre les allemands et les « KG », n'hésitant pas à couper des doigts pour « récupérer » des bagues par exemple. Mais il s'en était tiré.

Donc, de retour au pays, mon père, né en 1917, parti en 1936 au service militaire et mobilisé dans la foulée, frisait la trentaine. Il était temps pour lui de trouver l'âme sœur. Tout d'abord, il eut une petite amie. Comme Le Jean fêtait abondam-



ment son retour au pays, cette jeune fille voulait modérer les consommations de son Roméo. Alors c'est elle qui se débouillait pour absorber quelques pastis à sa place. Comme quoi l'amour peut conduire aux pires extrémités !

Et puis, arriva Valentine une aimable blonde vénitienne. C'était l'époque des grands bals populaires où se scellèrent de nombreuses unions. Ainsi se rencontrèrent mon père et ma mère. Non sans mal, semble-t-

il, mon père réussit à la séduire. Valentine, née Laporte en 1925, était le fruit d'un deuxième lit. Accrochée à sa mère, Jeanne, comme la moule à son rocher, elle n'était pas des plus délurées. Mais, « *la toupine ayant trouvé sa cabucelle* », ils ont quand même fini par se marier le 26 décembre 1946.

Ma mère était l'innocence personnifiée. Leur « nuit de nocce », si tant est qu'on puisse utiliser ce terme, parce que Jean n'y fut pas, en aura même été le symbole. Ils étaient partis à Valence dans la famille et Valentine souffrait d'un panaris. Il faut dire que la simple vue d'un médecin lui permettait de pouvoir endurer mille maux. La légende veut que ce panaris ait notablement retardé la consommation de leur union. Mais, avec son épouse, mon père s'est toujours montré d'une patience infinie et, en l'occurrence ici, d'une totale persévérance et ce n'est pas peu dire.

Malgré tout, le passage à l'acte dut bien avoir lieu puisque la famille au complet attendit un très heureux, j'insiste, événement. Dire que j'ai été un enfant désiré ? Ce serait un euphémisme. Ma mère ne voyant rien venir en était même réduite, probablement sur les conseils de sa « sœur » Aimée, à gravir pieds nus l'Ermitage qui surplombe Aies pour obtenir une « grâce du ciel » et donner le jour à une descendance et si possible à une fille. Oui, elle était exigeante, non contente de demander une faveur au ciel, en plus voulait-elle le choix du sexe de l'enfant à venir ! Mais en définitive, n'était-ce pas une affirmation de sa foi en un Dieu Tout Puissant ?

Tant et si bien que grâce, donc peut-être à Dieu, mais aussi à leurs efforts conjugués, le 52 rue des Mourgues put se remplir des cris de joie qui ne manquèrent pas de m'accueillir un jour de printemps, ce 12 mai 1949. Line Renaud chantait alors « *Ma cabane au Canada* ». Celle qui « *est blottie au fond des bois et où l'on voit des écureuils sur le seuil* ».

Au 52 rue des Mourgues ? Oui, car en ces temps-là « on accouchait à la maison », et pour Valentine, sur la table de la cuisine. De toute manière, je ne crois pas qu'il aurait été possible de faire entrer Valentine dans une clinique.

Je pesais 3,750 kg et mesurais 50 cm. Ma venue au monde fut semble-t-il compliquée. Il semblerait que les accouchements longs et difficiles soient la cause des problèmes de claustrophobie. Je confirme !

Mon arrivée fut la cause d'un incident majeur entre mon père et ma mère et exposa Jean à la vindicte de Valentine. C'est ce qu'il faut bien appeler « l'Affaire Pâquerette » à côté de laquelle l'affaire du Panama, du Rainbow Warrior ou la



Jean et Valentine Haon à l'arrivée du «Néné»

mère élevait au biberon. Jean, « *ce colosse au sourire si doux* » n'était pas du genre sentimental, tout au moins pas à cette époque, et il avait trucidé celle qui était pratiquement ma demi-sœur pour fêter ma venue. Jésus a eu son Jean-Le-Baptiste, moi, j'ai eu Pâquerette qui avait annoncé ma venue. Johnny, que j'évoquais plus haut, chante aussi que « *le jour de ma naissance, un scarabée est mort, je le porte autour de mon cou* ». Moi, c'est une chevrette sacrifiée sous le signe du taureau mais je n'en porte aucun reliquat autour du cou...

Mais, à ce beau bébé mâle, tant pis pour Valentine, il fallait bien donner un prénom et faire plaisir à tout le monde. Mon père s'appelait donc Jean qui était son prénom usuel. L'un de mes oncles maternels s'appelait aussi Jean, l'autre Louis. Mon parrain s'appelant Jean-Louis, mon destin était scellé. Je m'appellerai Jean-Louis devant Dieu, l'état-civil et l'éternité. Enfin, pas tout à fait car, passée la soixantaine, j'ai eu besoin d'une carte d'identité et d'un passeport. A ma grande surprise, la fonctionnaire d'état civil me fit constater que je m'appelais non pas « Jean-Louis », mais « Jean, Louis ». Voilà mon premier paradoxe. Mon père prénommé effectivement « Jean-Louis » a toujours été appelé « Jean » et moi, c'est le contraire. Allons donc savoir l'influence que peuvent avoir nos prénoms sur nos destinées ? Surtout que, en plus, j'avais un autre oncle prénommé, lui, « Alfred » et, banco, j'y ai eu droit comme deuxième ou troisième prénom. Mes oncles maternels ayant tous été « servis » mes oncles paternels n'avaient plus qu'à attendre une deuxième gestation qui n'est jamais venue. Ma marraine, épouse de mon oncle Louis et mère de mon cousin Jean-Louis, désormais mon parrain, s'appelait Agnès. Je pense qu'ils n'ont jamais trouvé le masculin de ce prénom.

Quoi qu'il en soit, le temps passait. Jean-Louis, Jean ou Néné, mes parents, soucieux de mon éducation et encore plus de ma sécurité craignaient de mauvaises fréquentations. Ils ne consentaient jamais à me perdre de vue. Il a fallu que j'atteigne un âge « avancé » pour que je puisse m'aventurer place de l'Abbaye ou du côté de la Grand Rue. Mais avant de gagner en autonomie, il m'avait fallu grandir.

Mes cheveux bouclés n'avaient jamais été coupés depuis ma naissance et débordaient largement dans mon cou, peut-être le goût de ma mère pour les filles. Ainsi, comme j'avais un visage très fin, il ne fallait quand même pas que je puisse être confondu avec elles.

Alors, le jour de mes 4 ans, j'eus droit à ma première coupe et je m'en souviens comme si c'était hier. Après un détour



chez le photographe pour immortaliser ce « passage initiatique », nous avons pris la direction de la Grand-Rue quasiment au débouché sur la place Péri, pour procéder au sacrifice chez un coiffeur ami de mon père, Monsieur Chalabreysse, dit Elie. Et me voilà devenu conforme à la norme du véritable garçonnet. J'ai quelque part en « archive » une boucle que mes parents avaient conservée pieusement tout comme ma première paire de chaussons en laine. On frôlait déjà le culte de la personnalité.

Et « Néné » ? Pourquoi me direz-vous ? Hé bien... aucune idée !

La santé du petit

Ma santé ou plutôt « la santé du petit », ce sujet hautement sensible s'il en fût, préoccupait toute la famille. J'étais plutôt chétif, voire malingre et d'une pâleur que ma chevelure blonde accentuait peut-être encore dans ce monde de bruns méridionaux. Mon aspect contrastait avec celui musculeux de mon mineur de père qui en plus se débrouillait pour être toujours bronzé. Le jardinage et la vie au grand air y étaient pour quelque chose.

Tout bébé, à 8 mois, j'avais souffert d'une occlusion intestinale qui n'était peut-être qu'une forte constipation mais qui avait pris des allures d'embâcle dans l'esprit de mes parents. Je dois malheureusement à la vérité de sacrifier en cet instant à un peu de scatologie. En effet, ils devaient se résoudre à aider « mes évacuations » avec la plus grande attention à l'aide d'une épingle à nourrice. Tant de soins ne pouvaient qu'aboutir à une guérison.

Mais j'étais toujours considéré comme étant de santé fragile avec un appétit de moineau qui faisait craindre le pire à mes parents. Mon père m'accompagnait souvent, et seul, rue Jules Cazot au siège de la Sécurité Sociale Minière pour des consultations auprès du Docteur Spiegel. Ma mère, toujours aussi craintive et allergique au milieu médical, refusait obstinément de s'associer à la démarche. Ainsi, la phrase d'accueil de ce bon médecin était systématiquement la suivante : « *Alors Monsieur Haon ? Jean-Louis ne mange pas ?* ». Eh bien non, Jean-Louis ne mangeait pas ... mais certainement suffisamment pour survivre. Je fus ainsi gavé de Stérogyl afin de lutter contre les carences en vitamine D. Pour ce qui concerne actuellement mon appétit, je dirais que, malheureusement, les choses se sont bien arrangées au désespoir de ma balance qui doit maintenant se résoudre à m'annoncer la couleur. A ce propos, il y a quelques mois, j'avais décidé de perdre du poids. Le vélo et quelques restrictions même modestes devaient m'être d'un grand secours. Et en effet, la balance commença à se faire plus indulgente. Le chiffre, au départ de 82 kilos, était revu régulièrement à la baisse. C'est ainsi que je me retrouvais à un poids de forme plus qu'acceptable de 75 kilos soit une perte de 7 kg. En plus, j'en ressentais les effets y compris sur le vélo.

Et puis, un jour je fis une visite à mon médecin de famille. Ce praticien à l'habitude d'effectuer une pesée de ses patients à chaque visite. Et là, catastrophe ! Sa balance indiquait le

poids initial. Brusquement j'avais repris les 7 kilos que je croyais avoir perdus. Je fis timidement remarquer, et sans trop d'espoirs, au médecin que sa balance devait être détraquée, ce qui le fit sourire étant probablement habitués à de telles réserves. Non, sa balance à lui était correctement tarée. La mienne aussi était « tarée » mais pas au même sens du mot dans la mesure où elle déraisonnait totalement. En fait, je crois que j'ai eu affaire à une balance menteuse qui pratiquait la flatterie. En représailles, nous lui avons trouvé une « succétre ».

Mais, revenons à cet enfant « maladif » ou réputé comme tel. Mes parents n'étaient pas au bout de leurs peines. Bizarrement, c'était vers la fin de l'été, juste avant la fin des vacances et donc à l'approche de la rentrée scolaire que je connaissais des problèmes de santé et que j'en manifestais les symptômes auprès de mes parents.

A peine en classe primaire, dès le début de l'automne, un kyste fût détecté derrière mon genou droit. Et j'atterris à la clinique Bonnefon, alias la Maison de Santé Protestante, aux bons soins du docteur Ponsoye, chirurgien. Si l'opération se passa dans les meilleures conditions, je connus quelques complications que je ne devais qu'à moi-même. Pendant ma convalescence mon père m'avait conduit en promenade sur les bords du terrain de foot annexe du Stade de la Prairie. Un ballon ayant eu la bonne idée de me parvenir sur la touche, je n'avais pas résisté. Et le gaucher manuel que je suis avait donné un grand coup du pied droit dans ce que les technocrates actuels ont rebaptisé le « réfèrent bondissant ». Quelle qu'ait été la dénomination de l'objet, le résultat fût immédiat et les points qui scellaient ma plaie explosèrent sur le champ. J'effectuai donc un retour en clinique pour un nettoyage de la blessure à la pince à épiler. J'ai longtemps conservé des traces de cet épisode et même à la trentaine il est arrivé que de petits bouts de fil nylon manifestent encore leur présence.

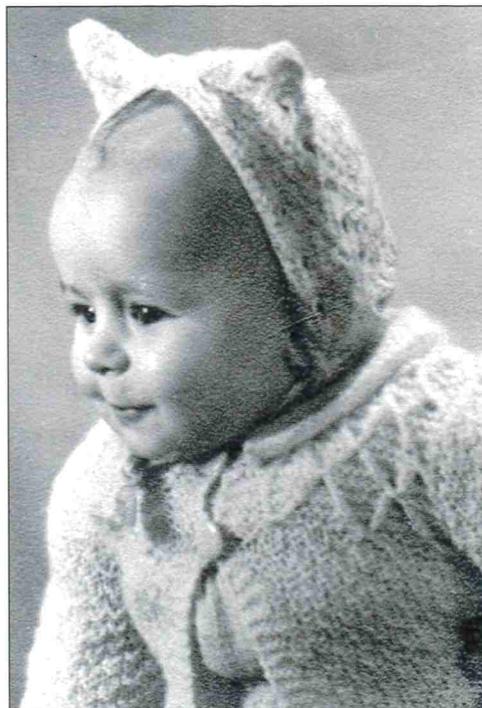
Mais, encore une fois, mes parents n'en avaient pas encore fini avec leur rejeton.

J'avais conservé une certaine fragilité intestinale et je ressentais souvent des douleurs au niveau de l'abdomen. Quelques années après ma première intervention, une hernie fut découverte sur mon côté gauche dont le chirurgien avait indiqué

qu'il ne voyait ce type de pathologie que chez les personnes âgées. Déjà l'esprit de contradiction ! En plus, à y être, il fut décidé de procéder à l'ablation de l'appendice. Non, pas celui-là ! Mais celui que la Nature a implanté sur nos intestins. Alors, double peine, une ouverture à droite et une ouverture à gauche à effectuer. Rien à voir avec la politique !

Ainsi fut fait et je passai à nouveau sur le billard, toujours entre les mains du docteur Ponsoye. Bien évidemment, mon séjour se passa sous les meilleurs auspices. Choyé, couvert d'attentions j'étais comme un coquelet en pâte. Je pus ainsi sortir de la clinique et regagner notre chère rue des Mourgues pour y passer ma convalescence.

Mais, ce serait trop simple si l'histoire s'arrêtait là !



À suivre...

LES CAHIERS D'HISTOIRE DE NÎMES

de 1921 à 1934

par Georges Mathon

Historique du bâtiment de la Calade.

En 1835, quatre classes de primaire furent ouvertes dans le local de la Calade.

Le 1^{er} février 1837, (décision municipale de 1836) création de l'école de fabrication de la Calade. Les cours de fabrication étaient donnés par M. Rigollet de Lyon, la classe de dessin de la fabrique était confiée à M. Flaissier de Nîmes et l'on plaçait à la tête de l'École de musique élémentaire et de chant choral, M. A. Grimal, et bien sûr, le bâtiment continuait à abriter une école primaire.

En 1876 ce bâtiment est occupé par les écoles communales gratuites pour les garçons. Ecoles des frères. Ecole de fabrication. Ecole de musique et Laboratoire de chimie.

En 1881, agrandissement par l'acquisition d'immeubles riverains, pour créer l'école Pratique de Nîmes qui demeura place de la Calade, jusqu'à l'année scolaire 1935-36, ensuite elle déménagera rue Dhuoda, l'immeuble de la Calade deviendra "Foyer communal".

Après l'incendie du Grand Théâtre en 1952, le foyer sera aménagé en Théâtre Municipal.

La ruelle de la Calade s'appelait autrefois rue Buade.

1/2 - L'Hôtel du Petit Saint-Jean et le Cinéma Colisée K7.

1926 suite - Le 6 juillet, une demande d'autorisation de construction sur le terrain de l'ancien hôtel du petit Saint-Jean * est portée à la connaissance de la commission des travaux publics.

*A l'angle du Boulevard Amiral-Courbet et de la place des Carmes, actuellement le Bureau, l'ancien Cinéma K7 et l'hôtel Menant.

Il s'agit de la construction de divers immeubles à usage de magasins, de salle de spectacle (cinéma) et de locaux d'habitations. Suite à des pourparlers relatifs à l'alignement à donner aux constructions projetées, M. Victor Régnier, demeurant à Paris, 44 Avenue de la Bourdonnais, propriétaire des dits terrains à bâtir et président du Conseil d'Administration du Petit Saint-Jean, a formulé des propositions par lettre en date du 3 juin 1926.

"Je cèderai à la ville une partie du terrain compris entre l'ancienne façade de l'Hôtel du Petit Saint-Jean et le nouvel alignement défini par vous dans un croquis que vous m'avez adressé le 15 mai 1926, à la condition que la ville s'engage à supprimer l'édicule à usage de WC construit sur un trottoir en face de ma propriété ; de faire partir les boutiquiers ayant une baraque devant mes façades du Boulevard Amiral, Courbet et Place des Carmes ; de supprimer de son endroit actuel les autobus devant ma façade de la place des Carmes. Etant donné l'importance des constructions de haut luxe prévues, dont les plans vous seront communiqués dans un très bref délai, j'estime que ces quelques modifications peu importantes pour la ville sont indispensables pour donner à tout ce coin le cachet, l'élégance et le chic."

A priori favorable à cette demande, le Conseil décide, sur proposition des membres de la commission des Travaux Publics, de réexaminer le dossier après étude des plans que doit fournir M. Régnier.

Lors de la séance du Conseil du 5 avril 1927, les suppressions d'un chalet de commodité et d'une baraque foraine boulevard Amiral-Courbet sont à l'ordre du jour. Il s'agit de réaliser la promesse morale faite à M. Régnier de dégager les façades du Palais du Petit Saint-Jean (salle de spectacle qui deviendra plus tard le cinéma Colisée) et de l'hôtel Menant. M. Calazel, marchand de fruits, accepte de se déplacer à côté de l'église St Baudile, sur l'emplacement du Kiosque Chivas et la société de publicité Vichy concessionnaire de l'affichage municipal et de l'exploitation des chalets de commodité, enlèverait celui qui est installé place des Carmes moyennant une indemnité de 2000 francs, pour compenser le manque à gagner, car la ville lui avait accordé cet emplacement en 1923 pour une durée de cinq ans. Le dégagement complet d'une partie du Boulevard Amiral-Courbet sera ainsi réalisé et les conditions de circulation y seront encore améliorées par l'agrandissement de la chaussée.

Après la fermeture du cinéma le K7 et, celle progressive, de sa galerie commerciale, cet immeuble a fait l'objet de plusieurs projets avortés. Après plusieurs années d'abandon, la réhabilitation de l'ancienne partie du Cinéma est en cours. De profonds changements d'affectation prennent forme, 59 logements étudiants, un garage pour véhicule ainsi qu'une partie réservée au commerce.

Suite dimanche prochain avec le riche passé du lieu.

Visitez le site de Georges Mathon :
<http://www.nemausensis.com>



Le fil d'or des Cévennes : la soie. Du cocon au fil de soie.

2^{ème} partie

Par Jean Marie Gazagne

La partie élevage est terminée, c'est à la filature que chaque cévenol va porter sa précieuse récolte.

Le pesage va définir, pour chaque producteur, le « bilan » de sa récolte. Pour la plupart des Cévenols, la vente des cocons était la seule rentrée printanière d'argent. Vers 1850, le kilo de cocons se vendait 6 francs or, soit l'équivalent de 28,20 €.

En 1853, la France produisait 26 millions de kilos de cocons qui permettaient de produire 2 millions de kilos de soie grège (la plus pure). La sériciculture occupait alors entre 300.000 et 350.000 personnes. Cette prospérité va s'arrêter au milieu du 19^e siècle par suite des épidémies du ver, la pébrine notamment et cela malgré les travaux de Pasteur en 1870.



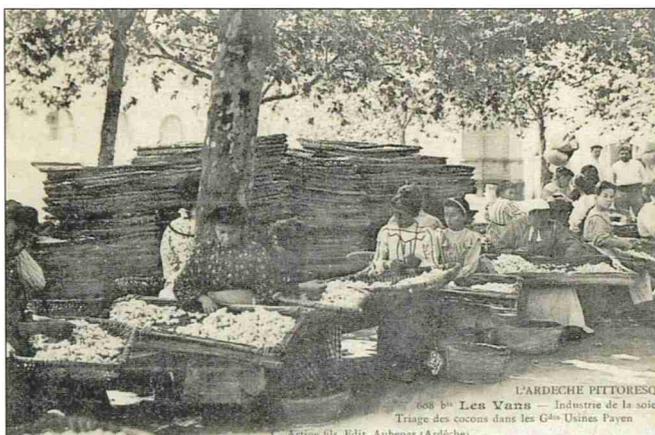
Pesage des cocons



*Scènes Cévenoles
1. MONOBLET - Pesage officiel des Cocons*

Malgré un premier tri des cocons destinés à la filature lors du décoconnage, à l'arrivée à la filature une deuxième sélection s'opère et les cocons bien formés sont séparés de ceux qui sont de second choix.

tion s'opère et les cocons bien formés sont séparés de ceux qui sont de second choix.



*L'ARDECHE PITTORESQUE
608 bis Les Vans - Industrie de la soie
Triage des cocons dans les G^{des} Usines Payen
A. Artier fils, Editeur, Aubenas (Ardèche)*

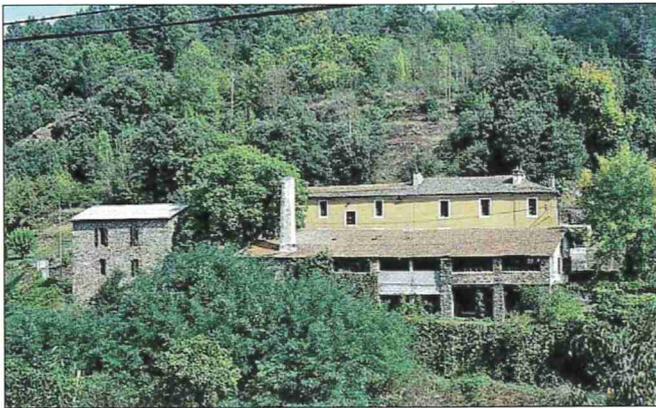


St-JEAN-de-GARD - Maison Rouge - Recense des Cocons

La filature.

Si beaucoup de maisons cévenoles élevaient des vers à soie, les filatures Lozériennes étaient peu nombreuses. Les princi-

pales étaient à Sainte Croix Vallée Française, Saint Germain de Calberte, Saint Etienne Vallée Française et Saint Martin de Boubaux.



Sainte Croix Vallée Française, l'ancienne filature de Louis Pradel.

La filature de Louis Pradel est connue depuis 1826. Il modernisa en 1836 l'unité de production par l'installation d'une chaudière. De 1851 à 1867 le fonctionnement est sporadique. C'est Florent Atger de Barre des Cévennes qui fera redémarrer la production en 1870. En 1903, c'est Henri Carrière qui reprendra la direction jusqu'à la fermeture en 1925.



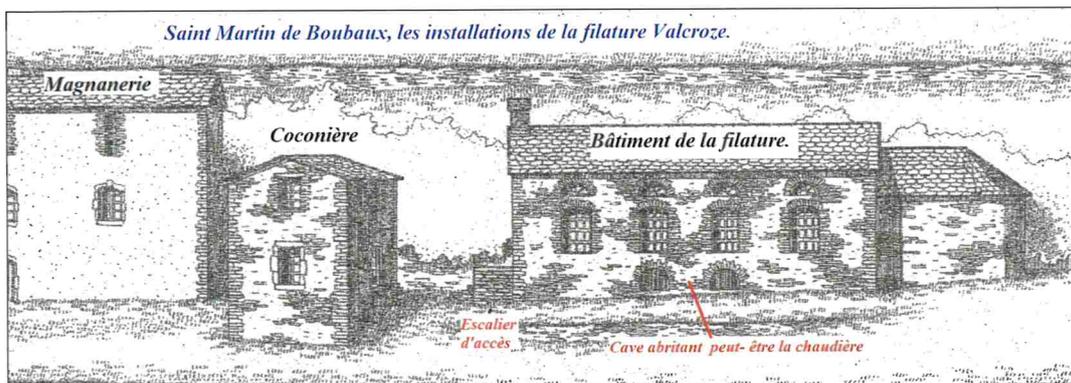
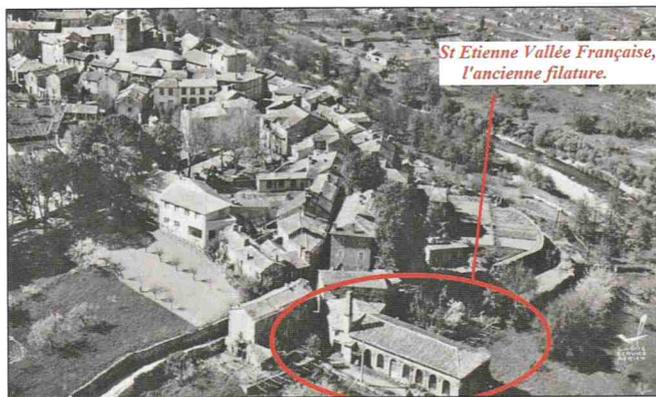
Saint Germain de Calberte, la filature de Pierre Larguier.

C'est le notaire Pierre Larguier qui posséda cette filature en 1836. Pierre Auguste Daudé reprendra l'unité de production en 1838. Son gendre, Pierre Auguste Laurens lui succéda en 1870. Arrêtée lors de la crise de la pébrine, l'activité reprend en 1898 grâce au fils de Pierre. L'activité séricicole s'arrête au début de la guerre de 14 et les bâtiments furent déclassés et transformés pour un usage rural.

Ci-contre : Saint Etienne Vallée Française, La filature d'Alphonse Deshours.

Cette filature fut construite en 1869 par Alphonse Deshours. Elle fonctionnera industriellement jusqu'en 1877. Le matériel est en partie supprimé en 1883 et le bâtiment sera converti pour un usage rural.

Ci-dessous : Saint Martin de Boubaux, La filature de Pierre Valcroze. Cette filature est connue depuis 1845, c'est Pierre Valcroze qui l'exploite. Des travaux furent effectués entre 1846 et 1848, En 1868, c'est Polydore Valcroze qui l'exploitera jusqu'en 1883, date de la fermeture.



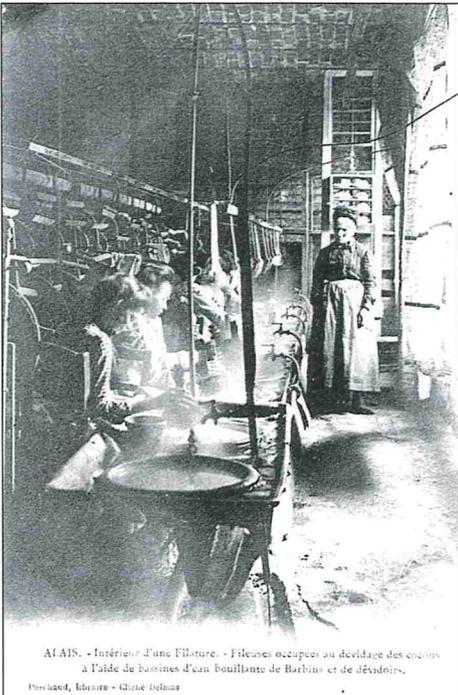
Le travail à la filature.

La principale activité consiste à dévider le cocon pour obtenir le fil de soie. Il faut ramollir les cocons, pour cela il faut les plonger dans un bain d'eau bouillante. C'est en les agitant avec un petit balai de bruyère que les fils sont dégagés. Comme un seul fil ne serait pas assez fort pour la fabrication des tissus, on dévide à la fois plusieurs cocons, de 3 à 15 et même au delà, suivant la solidité des étoffes auxquelles la soie est destinée. Attachés au métier à filer l'écheveau se forme. Chaque cocon peut produire de un kilomètre à un kilomètre et demi de fil de soie. Il faut environ douze à quinze kilos de cocons pour obtenir un kilo de soie.

Le dévidage des cocons à la filature assurait du travail aux femmes et aux filles des sériciculteurs et leur procurait une certaine aisance financière. En 1811, dans les filatures de Saint

Ambroix (il y en avait alors 18), les fileuses gagnaient 1Fr40 par jour et cela durant 30 jours soit 42 Fr par mois (ce qui représente 134,40 €).

Quand elle sort des bassines de dévidage, la soie brute du cocon a perdu sa couche gommeuse, dissoute par l'eau bouillante, mais elle est encore revêtue de son vernis naturel, qui lui donne sa roideur, son élasticité, sa couleur. En cet état, on la nomme soie écrue. Elle est tantôt jaune, tantôt blanche, suivant la couleur des cocons d'où elle provient. Pour devenir apte à recevoir la teinture qui en rehaussera l'éclat et le prix, la soie doit d'abord être dépouillée de ce vernis au moyen d'un léger lessivage à chaud. Elle perd ainsi le quart environ de son poids et devient d'un beau blanc, quelque soit sa couleur primitive. Après ce traitement d'épuration, elle prend le nom de soie décreusée ou de soie cuite.



AIAIS. - Intérieur d'une Filature. - Fileuses occupées au dévidage des cocons à l'aide de bassines d'eau bouillante de Barbins et de dévidoirs.
P. Legend, Libraire - Cluses (Savoie)

Les fileuses, « esclaves de la soie ».

Imaginez les ouvrières qui travaillaient les mains dans l'eau bouillante toute la journée, la vapeur qui s'en dégageait ainsi que l'odeur des chrysalides bouillies qu'elles respiraient. Au bout d'un certain temps elles avaient les doigts déformés pour les avoir laissés dans l'eau bouillante. Il faut dire que les ouvrières commençaient à travailler très jeunes : dès l'âge de 13 ans en sortant de l'école, parfois même avant. Quand des contrôleurs venaient inspecter la filature, bien vite, le contre-maître les faisaient cacher pour qu'elles ne soient pas découvertes et que le patron puisse être pénalisé.



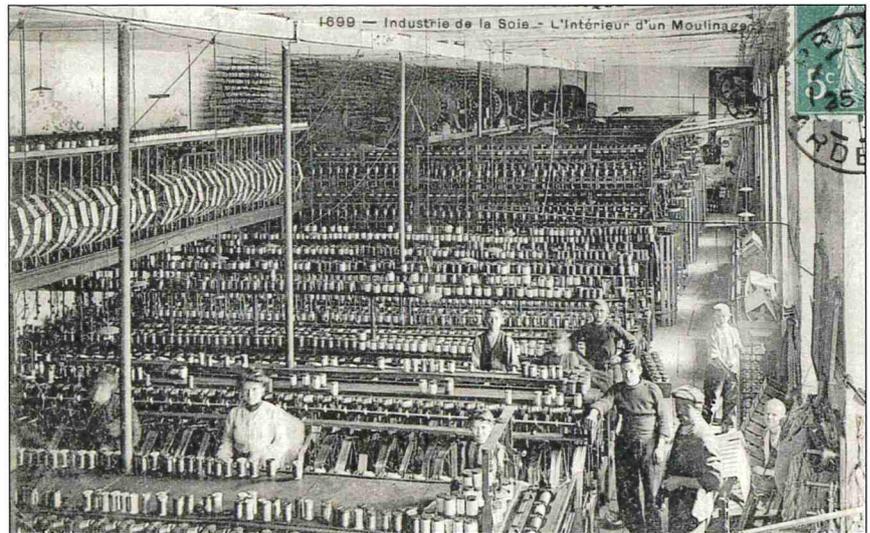
St-JEAN-du-GARD. - Ouvrières Fileuses en Soie

Le moulinage se fait dans des ateliers spécialisés.

C'est l'opération qui va permettre l'utilisation du fil de soie pour le tissage. Il s'agit de tordre le fil sur lui-même afin d'en augmenter la résistance et d'en changer l'aspect.

Conditions de vie des fileuses.

Dans les Cévennes, compte tenu des difficultés pour circuler, les filatures hébergent souvent les ouvrières. Il s'agit d'une sorte de dortoir composé de chambres pour 5 ou 6 personnes. Les fileuses sont soumises à un règlement, comme celui applicable à Saint Jean du Gard. Dans certains cas cette « situation » présentait un avantage : pas de travaux fermiers après leur journée à la filature.



FILATURES H. BERTRAND
Saint-Jean-du-Gard

RÈGLEMENT

pour les fileuses logées

ART. I. — Les fileuses doivent obéissance et soumission aux personnes chargées de les surveiller, tant à la maison qu'à la filature.

ART. II. — Au premier coup de sirène, c'est-à-dire à 5 heures 1/2 du matin, les fileuses devront se lever et procéder à leur toilette, afin d'arriver à la filature cinq minutes avant le commencement du travail, c'est-à-dire à 6 heures précises.

ART. III. — Il est expressément défendu de manger ou de garder des comestibles dans le dortoir, qui doit être tenu dans un état de propreté absolue. Toutes les semaines, deux ouvrières seront désignées, à tour de rôle par la surveillance, pour balayer les locaux et vider les eaux sales.

ART. IV. — Les fenêtres des dortoirs devront être tenues ouvertes pendant la journée ; les lits seront découverts pour permettre l'aération de la literie jusqu'à 8 heures du matin.

ART. V. — Pendant le repos du matin, de 8 à 9 heures, chaque ouvrière devra faire son lit, et secouer avec soin les draps et couvertures.

ART. VI. — Pendant le repos, les ouvrières peuvent se promener et se distraire dans la cour attenante à leur logement ; elles ne doivent aller en ville que pour faire les achats qui leur sont indispensables, après en avoir obtenu l'autorisation de leur surveillante.

ART. VII. — Il est absolument défendu d'aller en ville la nuit sous aucun prétexte.

La porte de la maison donnant sur la rue sera fermée à 6 heures l'hiver, à 8 heures l'été, celle donnant sur la cour à 9 heures l'hiver, à 9 heures l'été. Celles qui, après les heures indiquées, iraient en ville sans autorisation préalable de M. le Directeur, seraient congédiées et perdraient leur droit au voyage aller et retour.

ART. VIII. — Conformément à l'article VII ci-dessus, seraient aussi renvoyées les ouvrières qui se feraient remarquer par une tenue et une conduite peu convenable.

ART. IX. — Après 9 heures du soir les lumières seront éteintes, tant au dortoir qu'au réfectoire, et les ouvrières devront être couchées et garder le silence.

ART. X. — Les ouvrières doivent assister aux offices le dimanche et les jours fériés.

ART. XI. Toute infraction au présent règlement sera sévèrement réprimée, soit par une amende, une corvée supplémentaire ou l'exclusion.

SIGNÉ :
H. BERTRAND

Fac similé des « règles »
définies pour les filatures
H. Bertrand.

Transcription
de ce règlement.

« Selon le règlement des filatures Bertrand de St Jean du Gard. »

- = 1 = Les fileuses doivent obéissance et soumission aux personnes chargées de les surveiller, tant la maison qu'à la filature.
- = 2 = Au premier coup de sirène, c'est-à-dire à 5 heures 1/2 du matin, les fileuses devront se lever et procéder à leur toilette, afin d'arriver à la filature cinq minutes avant le commencement du travail, c'est-à-dire à 6 heures précises.
- = 3 = Il est expressément défendu de manger ou de garder des comestibles dans le dortoir, qui doit être tenu dans un état de propreté absolue. Toutes les semaines, deux ouvrières seront désignées, à tour de rôle par la surveillance, pour balayer les locaux et vider les eaux sales.
- = 4 = Les fenêtres des dortoirs devront être tenues ouvertes pendant la journée ; les lits seront découverts pour permettre l'aération de la literie jusqu'à 8 heures du matin.
- = 5 = Pendant le repos du matin, de 8 à 9 heures, chaque ouvrière devra faire son lit, et secouer avec soin les draps et couvertures.
- = 6 = Pendant le repos, les ouvrières peuvent se promener et se distraire dans la cour attenante à leur logement ; elles ne doivent aller en ville que pour faire les achats qui leur sont indispensables, après en avoir obtenu l'autorisation de leur surveillante.
- = 7 = Il est absolument défendu d'aller en ville la nuit sous aucun prétexte. La porte de la maison donnant sur la rue sera fermée à 6 heures l'hiver, à 8 heures l'été, celle donnant sur la cour à 9 heures l'hiver, à 9 heures l'été. Celles qui, après les heures indiquées, iraient en ville sans autorisation préalable de M. le Directeur, seraient congédiées et perdraient leur droit au voyage aller et retour.
- = 8 = Conformément à l'article VII ci-dessus, seraient aussi renvoyées les ouvrières qui se feraient remarquer par une tenue et une conduite peu convenable.
- = 9 = Après 9 heures du soir, les lumières seront éteintes, tant au dortoir qu'au réfectoire, et les ouvrières devront être couchées et garder le silence.
- = 10 = Les ouvrières doivent assister aux offices le dimanche et les jours fériés.
- = 11 = Toute infraction au nouveau règlement sera sévèrement réprimée, soit par une amende, une corvée supplémentaire ou l'exclusion



CRUAS (Ardèche) — La Filature

Sortie de la filature à Cruas (Ardèche)

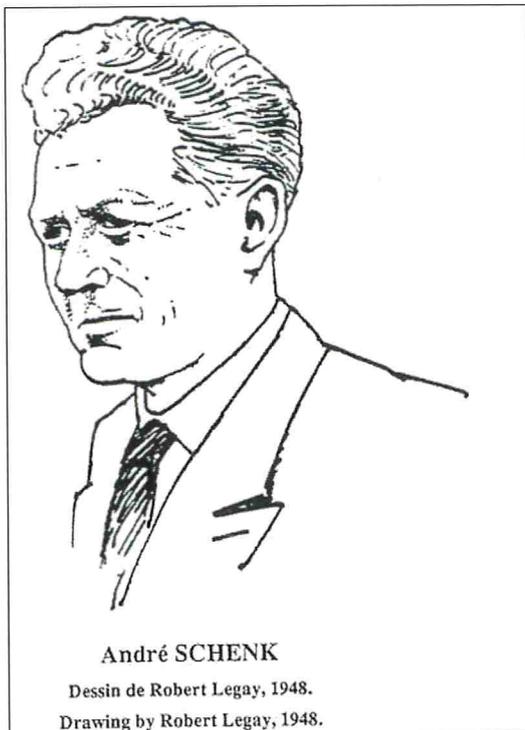
Les « internes » apportaient leur paille pour dormir ainsi que des provisions pour leurs repas. Les répartitions dans les dortoirs se faisaient la plupart du temps par quartiers ou par villages d'origine voire par confession religieuse. Si aucune différence n'était sensible au poste de travail, elles ne se mélangeaient pas pour autant. Cette différence était palpable lorsqu'elles entonnaient leurs chants : Mon beau sapin pour les protestantes, cantiques de Noël pour les catholiques. La journée de travail terminée, les femmes ne peuvent sortir que jusqu'à 9 heures, après quoi le contremaître ferme les

portes. Malheur à celles qui, après les heures indiquées, iraient en ville sans une autorisation. Elles seraient alors congédiées. La réglementation de ces « usines-pensionnats » fixait donc la vie de ces femmes. On les obligeait parfois à assister aux offices le dimanche et jours fériés. Les sanctions étaient des mises à pied temporaires avec retour dans leurs foyers mais à leurs frais.

Il n'y avait pas de réels licenciements, la main d'œuvre qualifiée était assez rare, alors « une tape sur les doigts » et vite au travail.

André Schenk, dit le « pape de la soie ».

Lorsque l'on évoque la soie en Cévennes, il est impossible d'ignorer André Schenk.



Né à Paris en 1911, André Schenk fait ses études à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier dont il sort ingénieur agronome en 1936. Il entre aussitôt à la Station de Recherches Séricicoles d'Alès, qui dépend de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.) en tant que directeur de recherches. En 1946, après le décès de Christian Secrétain, alors Directeur du centre d'Alès, il prit la direction de cette station et y restera jusqu'en 1977, date de son départ à la retraite et de la fermeture de la station.

Fondateur et Secrétaire Général du Comité de Rénovation des Cévennes qui deviendra ensuite la Fondation Olivier de Serres, il a aussi créé l'Association pour le Développement de la Sériciculture en Cévennes (A.D.S.). Le « Pape de la Soie », comme il était souvent appelé, a consacré toute sa vie professionnelle au ver à soie et à la sériciculture.

A la fermeture définitive la station séricicole d'Alès en décembre 1977, le Ministère de l'Agriculture créa en 1979 l'Unité Nationale Séricicole (UNS) qui fut installée à la Mulatière à Lyon. Dans les locaux de ce nouveau centre furent menées des activités biologiques et techniques sur le ver à soie. Cette unité séricicole hébergea aussi le siège de la Commission Séricicole Internationale qui conduisait des missions d'expertises et de conseils pour des projets séricicoles dans le monde. Cette structure de recherche a fermé ses portes en novembre 2009 et la Commission Séricicole Internationale a quitté Lyon en 2012 pour rejoindre l'Inde et se rapprocher des centres de production de la soie. Ainsi finit la grande histoire industrielle de la soie en Cévennes.

Histoires de lignes de chemin de fer en Cévennes.

Par Jean-Marc GARDÈS

2^{ème} partie

→ Et du prolongement de cette ligne en direction du Puy-en-Velay par la « voie de Montpezat »...

Le projet de chemin de fer de Privas à Aubenas et d'Aubenas au Puy (journal « Le Patriote », 19 - 22 - 24 mai 1879). Où l'on parle aussi de la future ligne du Puy.

Du long texte reproduit ci-après, on pourra retenir l'argumentation particulièrement fouillée pour défendre ce projet de ligne de chemin de fer, et, dans celle-ci, l'importance accordée alors au réseau de voies de chemin de fer, à la mise en valeur des services publics, à la défense et la valorisation de l'administration départementale avec la défense de la ville-préfecture dans son intérêt pour le département ; ainsi que les rapports chefs-lieux d'arrondissement / chef-lieu du département.

« S'il suffisait à une idée d'être juste pour triompher, il y aurait bien des raisons de croire que celle qui a pour objectif de rattacher notre chef-lieu aux centres les plus importants, et à étendre ses communications jusqu'aux limites du département, a toutes les chances possibles d'être adoptée et activement soutenue par toutes les influences capables d'assurer son succès.

Tel n'a pas été cependant le sort du projet de chemin de fer qui consistait à relier Privas à Aubenas et Aubenas au Puy par une ligne centrale et transversale qui dotait notre département d'un transit important de l'Est à l'Ouest, et du Midi au Nord, tout en complétant, de la façon la plus utile, le réseau de ses voies intérieures de communication.

L'utilité de ces dernières n'a pas besoin d'être démontrée

pour ceux qui savent avec quelles difficultés communiquent entre eux, non seulement les chefs-lieux d'arrondissement et le chef-lieu du département, mais encore l'arrondissement chef-lieu avec les principales communes qui en dépendent et qui ont cependant un intérêt des plus sérieux à des communications faciles et rapides, soit au point de vue administratif et judiciaire, soit au point de vue commercial.

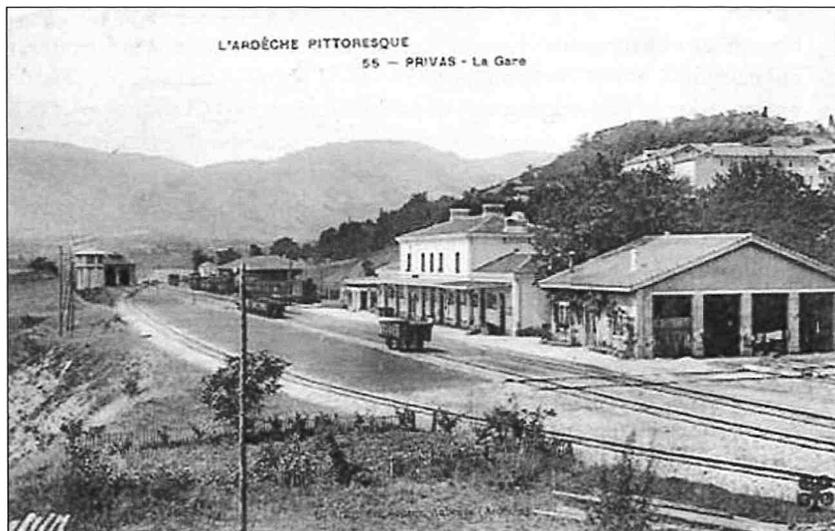
Le projet de chemin de fer de Privas à Aubenas et d'Aubenas au Puy, car c'est dans cet ordre que nous le concevons, avait cependant un rang excellent dans les études faites et dans les propositions qui avaient été présentées à la commission d'études régionales, par M. l'ingénieur en chef, lorsqu'en 1878 il eut à répondre aux pressantes invitations de M. le ministre des Travaux publics, relatives à l'établissement d'un réseau complémentaire de nos voies ferrées. Si nous nous rapportons, en effet, à la partie du rapport de M. l'ingénieur en chef qui établit l'ordre de priorité dans lequel doivent, selon lui, être construites les diverses lignes ferrées de notre réseau d'intérêt général, nous relevons les considérations suivantes en faveur de la ligne de Privas à Aubenas et d'Aubenas au Puy. Après avoir rappelé avec quelle persistance le Conseil général de l'Ardèche avait pendant plusieurs années, et antérieurement à 1862, émis les vœux les plus catégoriques pour que la ligne de Brioude à Alès suivit les vallées de la Loire et de l'Ardèche, pénétrât profondément dans notre département, au lieu de côtoyer sa limite et d'annihiler ainsi la circulation des deux routes nationales 102 et 104, ce qui a eu lieu en effet, M. l'ingénieur dit :

« Nous proposons donc au premier rang la ligne de Langogne et du Puy à Aubenas. Aux arguments déjà énoncés en sa faveur, ajoutons qu'elle passe près de la forêt domaniale de Mazan, qui n'est pas exploitée faute de débouché et qui deviendrait très productive pour le trésor (sic) ⁽⁸⁾ si elle était desservie par un chemin de fer. »

Puis le rapport ajoute :

« Nous proposons au second rang la ligne de Privas à Aubenas qui est en quelque sorte le complément de la précédente, comme mettant le chef-lieu de l'Ardèche en communication directe avec ceux des trois départements limitrophes, Le Puy, Mende et Nîmes. Depuis l'ouverture de la ligne d'Alès au Pouzin par Le Teil, la circulation de transit a déserté Privas et la diminution de la population est déjà sensible. L'importance d'un département est en corrélation avec celle du chef-lieu.

La prospérité et la décadence du chef-lieu ne sont donc plus de simples questions locales.



Cette considération et la convenance d'assurer le fonctionnement dans les meilleures conditions des services publics, ont justifié, sous tous les gouvernements, des faveurs ou sacrifices spéciaux en vue de mieux desservir les chefs-lieux de département. La dépense pour relier Privas à Aubenas et à la future ligne du Puy, sans faire un long détour par la vallée du Rhône, n'est pas excessive.

Dût-elle être plus considérable encore que nous l'estimions, elle n'est pas moins indispensable au point de vue de l'intérêt stratégique. S'il y a lieu, en effet, de prévoir la défense de la vallée du Rhône et d'assurer la retraite vers l'intérieur, la ligne centrale la plus directe, passant au chef-lieu, dépôt des approvisionnements militaires et résidence du général, est évidemment la plus urgente ».

« Ces considérations, on voudra bien le reconnaître, ont en effet quelque force, et elles militent assez puissamment, il nous semble, en faveur du projet que nous voudrions voir replacé à son véritable rang, parmi ceux qui sont soumis aux délibérations du parlement. M. l'Ingénieur en chef eût pu ajouter que la chambre et le tribunal de commerce de l'arrondissement de Privas sont placés à Aubenas et que de ce chef, il existe des rapports plus ou moins fréquents mais nécessaires entre ces deux villes.

Si nous admettons enfin, que la réforme judiciaire depuis si longtemps annoncée, préparée puis ajournée, arrive un jour à exécution, il est bien probable que cette réforme s'opérera surtout dans le sens d'une diminution du nombre des tribunaux (sic).

On peut prévoir, par conséquent, que l'organisation judiciaire de notre département pourra être modifiée dans le sens sus-indiqué, et si la concentration de l'exercice de la justice se fait quelque part dans l'Ardèche, ce sera, suivant toute probabilité, au profit du chef-lieu judiciaire actuel, c'est-à-dire de Privas.

De ce chef encore, des relations nécessaires et plus fréquentes pourront être créées entre les divers centres du département et Privas, et l'on peut se rendre compte des avantages qui résulteraient, pour ces rapports, d'une communication plus directe et plus rapide avec Aubenas et par là avec les autres régions d'Ardèche qui viendraient y emprunter sa voie ferrée sur Privas.

Bien d'autres considérations se pressent sous notre plume, mais nous en ferons l'objet d'un autre article.

Nous allons examiner les conséquences de ce projet si intéressant pour notre région, au double point de vue des avantages qu'il peut offrir à l'Ardèche et de ceux qu'il peut présenter pour les départements limitrophes, appelés à en bénéficier aussi.

Si pour atteindre Marseille, les populations d'Aubenas ont un avantage évident et considérable, au moins sous le rapport kilométrique, à prendre la ligne de Vogüé, d'Alès, et de Nîmes à Marseille, qui ne présente qu'un parcours de 233 kilomètres, tandis qu'en passant par Privas, Le Pouzin et Livron, la distance atteindrait 200 kilomètres, on reconnaît cependant que la même destination n'est atteinte par la route de Vogüé, Le Pouzin, Livron et Marseille, qu'avec un parcours de 303 kilomètres soit 13 kilomètres de plus que par Privas. En supposant donc la ligne de Vogüé à Alès et Nîmes, interceptée par une circonstance quelconque, il y aurait avantage pour les transports d'Aubenas à Livron et au-delà vers le Midi, à passer par Privas pour venir à Livron.

Or, la supposition toute gratuite que nous faisons en ce moment, n'a rien d'improbable. C'est une de ces éventualités qu'il est même sage de prévoir. Toutefois, nous n'entendons pas insister sur ce point qui peut être négligé, à la rigueur.

Si au contraire, nous nous rendons compte de la kilométrie des parcours qui peuvent être effectués dans la direction opposée, vers le nord, nous constatons de certains avantages en faveur de la ligne d'Aubenas à Privas et de Privas à Livron, Lyon, et Paris.

Pour atteindre Paris, les populations d'Aubenas et au-delà, trouveraient les conditions que voici :

D'Aubenas à Vogüé	12 kilomètres
De Vogüé à Lyon	186 kilomètres
De Lyon à Paris	512 kilomètres
Total	710 kilomètres

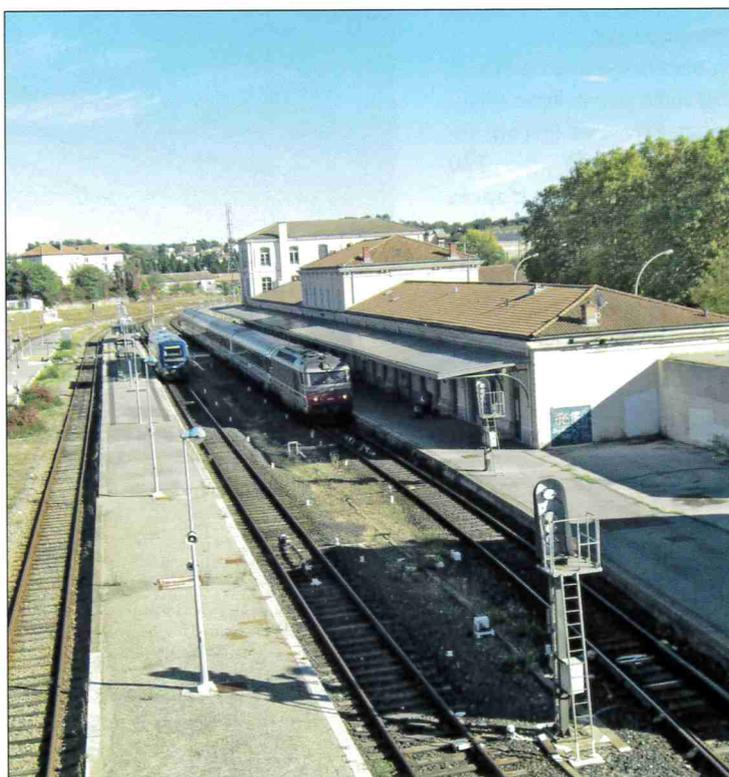
Par la ligne d'Aubenas à Privas les distances seraient les suivantes :

D'Aubenas à Privas	30 kilomètres
De Privas à Livron	32 kilomètres
De Livron à Lyon	123 kilomètres
De Lyon à Paris	512 kilomètres
Total	697 kilomètres

Ainsi donc, ce dernier parcours offrirait un bénéfice de 13 kilomètres sur le premier. C'est peu de chose, si l'on veut, mais ce n'est pas moins un avantage dont il est permis de se prévaloir en faveur d'un projet de chemin de fer de Privas à Aubenas et d'Aubenas au Puy.

Quant à cette seconde partie du projet, qui est la première au point de vue des communications interdépartementales et des communications avec le centre de la France et avec Paris, voici quels seraient les effets de son exécution, dans les deux directions nord et sud. Le parcours kilométrique pour aller de Privas à Paris par Aubenas et Le Puy, serait de 671 kilomètres.

La gare d'Alès



Le même parcours serait de 667 kilomètres par la voie de Livron et Lyon et le délai serait certainement plus court par cette dernière voie, en raison du nombre beaucoup moindre de transbordements à subir.

En outre, l'ouverture prochaine de la ligne de la rive droite, abrégerait encore cette distance de quelques kilomètres.

Privas n'aurait donc pas d'avantages à emprunter la direction d'Aubenas au Puy pour gagner Paris tant que la ligne de Lyon serait libre.

Il n'en est pas de même pour les directions à prendre vers le centre et l'ouest et pour lesquelles la ligne d'Aubenas au Puy offrirait un raccordement plus naturel et plus direct.

Si Privas n'a pas d'avantage visible à retirer de la ligne d'Aubenas au Puy, dans la direction de Paris, il n'en est pas de même pour Aubenas qui y trouve au contraire un réel bénéfice.

D'Aubenas à Paris par Le Puy, le parcours ne serait que de 641 kilomètres, tandis que la distance d'Aubenas à Paris par Vogüé, Le Pouzin et Livron est de 710 kilomètres. C'est donc un bénéfice notable de 69 kilomètres qu'Aubenas tirerait d'une ligne par Le Puy.

Pour cette dernière ville, voici quels seraient les résultats d'un raccordement avec Aubenas.

Du Puy à Marseille par Langeac et Alès, il y a actuellement 303 kilomètres. Du Puy à Marseille par Aubenas la distance serait 313 kilomètres seulement, en ne comptant que pour 80 kilomètres la longueur du tracé le plus direct qui pourrait être adopté entre Aubenas et Le Puy, par les vallées de l'Ardèche et de la Loire.

Ce serait donc un bénéfice de 80 kilomètres, 60 peut-être, et c'est déjà beaucoup.

En supposant même qu'il y eût nécessité ou intérêt pour Le Puy, à emprunter à un moment quelconque pour gagner Marseille, la ligne du Puy à Aubenas et à Privas, passant par Livron, voici quelle en serait la conséquence.

La distance entre Le Puy et Marseille par la ligne d'Aubenas-Privas et Livron, serait de 300 à 370 kilomètres au plus, d'après le calcul des distances qui s'établit ainsi, sans crainte de s'écarter de la vérité.

Du Puy à Aubenas	75 à 80 kilomètres
D'Aubenas à Privas	30 kilomètres
De Privas à Livron	32 kilomètres
De Livron à Marseille	228 kilomètres
Total	365 à 370 kilomètres

On remarquera que la seule distance qui puisse être discutée en raison de l'incertitude du tracé à adopter, est celle du Puy à Aubenas par la vallée de la Loire et de l'Ardèche, et en l'évaluant à 75 ou 80 kilomètres nous croyons rester dans une estimation qui ne « peut s'éloigner beaucoup de la vérité ».

Si nous comptons avec le tracé sommaire, de Langogne à Aubenas, qui a été indiqué par M. l'ingénieur en chef au nombre de projets à proposer, sur la demande des sénateurs et députés de l'arrondissement de Largentière, nous aurions à faire certainement un autre calcul.

Il conviendrait, en effet, de compter, outre les 53 kilomètres que M. l'ingénieur en chef fixe pour la longueur de la section d'Aubenas à Langogne, les 67 kilomètres de développement de la section de Langogne à Langeac, et les 71 kilomètres de la section de Langeac au Puy, dépendant de la ligne actuelle de Brioude à Alais.

La distance entre Aubenas et le Puy serait donc, au total, 181 kilomètres, tandis qu'elle pourrait être ramenée peut-être à 75 ou 80 kilomètres, si l'on adoptait un tracé beaucoup plus direct, par la vallée de la Loire et les vallées secondaires de ses affluents, situés bien plus au nord de Langogne.

Nous examinerons prochainement les conditions techniques et financières dans lesquelles se présente le projet.

À suivre...



NOTE

(8). Productive pour le trésor... caché dans la forêt de Mazan ? Voir : J.-M. Gardès, « *Le secret de la légende des cloches aux pièces d'or de l'abbaye de Mazan* », Éditions de la Bouquinerie, 2005.- Aubenas d'une part et Aubenas - Le Puy-en-Velay d'autre part dans ses éditions des 19 - 22 et 24 mai 1879.

Pour vous abonner...

- 1 an :**
40 euros
52 numéros
- 6 mois :**
25 euros
26 numéros
- Étranger 1 an :**
46 euros

NOM Prénom :

Mail :@..... Tel. :

Adresse :

Bulletin d'abonnement à renvoyer accompagné
d'un chèque à : Cévennes Magazine
31, Chemin de la Plaine de Larnac
30 560 Saint-Hilaire de Brethmas

PROMO 2021

Parrainez quelqu'un,
votre abonnement
et celui de
votre filleul
passent à 30 €